

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

DOUZIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE

Yaoundé (République du Cameroun), du 14 au 16 avril 2016

RAPPORT



1. La Douzième Réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) s'est tenue, du 14 au 16 avril 2016, à TOU'NGOU HÔTEL à Yaoundé en République du Cameroun.
2. Y ont pris part, les Représentants des Etats Membres de la **COREP** ci-après :
 - La République du **Cameroun** ;
 - La République du **Congo** ;
 - La République Démocratique du **Congo** ;
 - La République **Gabonaise** ;
 - La République Démocratique de **Sao Tomé e Príncipe**.
3. Ont participé en qualité d'observateurs, les Représentants de la République d'Angola et de la République de Guinée Equatoriale.
4. Y ont également pris part en qualité d'invités, les Représentants de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale et le Contrôleur Financier auprès de la COREP.
5. La liste des participants est annexée au présent rapport.
6. La cérémonie d'ouverture a été présidée par **Dr BELAL Emma**, Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques, Représentant son Excellence Docteur TAÏGA, Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun.
7. Prenant la parole en premier, le Président du Comité Technique, **Monsieur Casimir KOFFI MULUMBA NKELENDE**, a adressé, au nom de Son Excellence Emile Christophe MOTA NDONGO, Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo, Président en exercice du Conseil des Ministres de la COREP, ses très sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun pour avoir autorisé l'organisation des présentes assises à Yaoundé.
8. Il a ensuite indiqué que la présente réunion est consacrée essentiellement à l'approbation du programme de travail ainsi qu'à l'examen et à l'adoption du budget de l'exercice 2016 de la COREP. Aussi, a-t-il demandé aux Membres du Comité Technique d'apporter des améliorations pertinentes aux différents projets de documents présentés par le Secrétariat Exécutif.
9. Pour sa part, **Monsieur Aurélien MOFOUMA**, Représentant de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), a souligné que la signature de l'Accord de liaison institutionnelle CEEAC-COREP fait de la COREP l'institution spécialisée de la CEEAC pour la mise en œuvre de la politique régionale en matière des pêches et d'aquaculture. De ce fait, la recherche des financements et la mise en œuvre des activités dans ce secteur sont des préoccupations partagées entre les deux institutions. Enfin, il a souhaité que cet arrimage rende plus dynamique la coopération régionale en matière des pêches et d'aquaculture.
10. Dans son discours d'ouverture, Monsieur le Représentant du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales a remercié le Président du Conseil des Ministres et le Secrétariat Exécutif de la COREP pour le choix porté sur la ville de Yaoundé pour abriter la présente réunion. Il a exhorté les Membres du Comité Technique à examiner, sans complaisance, les documents qui leur sont soumis afin que la COREP puisse disposer d'un programme de travail et d'un budget réalistes et réalisables. Enfin, il a formulé le vœu de voir les travaux se

dérouler dans un climat de cordialité et de fraternité et aboutir aux résultats attendus par le Conseil des Ministres.

11. Les travaux proprement dits ont débuté par la présentation des participants et l'élection du Bureau, composé comme suit :

- Président : **Casimir KOFFI MULUMBA NKELENDE** (République Démocratique du Congo) ;
- Vice-Président : **Dr BELAL Emma** (République du Cameroun) ;
- Rapporteurs : **Madame Micheline SCHUMMER GNANDJI** (République du Gabon) et **Monsieur Jesús-Angel ROPO BOABAILA** (Directeur National des Pêches/République de la Guinée Equatoriale) ;
- Secrétariat : Secrétariat Exécutif de la COREP.

12. Après présentation et examen, l'ordre du jour et le programme de la réunion ont été adoptés après y avoir retiré le point relatif à la présentation des termes de référence de la réunion. L'ordre du jour et le programme de la réunion sont annexés au présent rapport.

13. Le Compte Administratif 2015 a été présenté conjointement par Monsieur Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif, et Madame Flore WORA, Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique.

14. Il ressort de cette présentation que le taux de réalisation des recettes est relativement faible (47,24%). Les Membres du Comité Technique ont relevé que ce problème récurrent est dû à l'irrégularité de paiement des contributions statutaires qui constituent la principale source de financement de l'institution.

15. Prenant acte du fait que seules la République du Cameroun et la République du Congo se sont acquittés de leurs contributions statutaires en 2015 et que seule la République du Cameroun a épongé ses arriérés de contributions, les Membres du Comité Technique ont salué les efforts fournis par ces pays.

16. Les Membres du Comité Technique ont, par ailleurs, estimé que la COREP devrait disposer des moyens nécessaires à la mise en œuvre de sa politique. Ils ont recommandé au Secrétariat Exécutif de relancer les autres pays membres pour régulariser leur situation financière.

17. La délégation de la République Démocratique du Congo a informé les Membres du Comité Technique du paiement imminent d'un montant de quatre cent trente-trois mille vingt-trois dollars américains (433.023 USD) relatif aux arriérés de contribution.

18. Le délégué de la République d'Angola a réaffirmé la volonté de son pays de devenir membre de la COREP et a fait savoir que le Ministère des Pêches envisage d'inviter le Secrétaire Exécutif de la COREP pour la formalisation de cette adhésion.

19. Les délégués de la République Démocratique de Sao Tomé e Principe ont signifié que les arriérés de contributions de leur pays étaient dus à un problème conjoncturel.

20. La délégation de la République Gabonaise a informé les Membres du Comité Technique de l'état d'avancement du dossier relatif au paiement de la contribution statutaire de l'année 2015 et l'arriéré de 2014 dont l'aboutissement interviendra courant 2016.

21. La Délégation de la République de Guinée Equatoriale a renouvelé le souhait de son pays à adhérer à la COREP. Par ailleurs, elle a informé le Comité Technique que cette question fait parti des discussions avec l'Union Européenne dans le cadre des négociations de l'Accord des Pêches. Enfin, elle a sollicité la visite du Secrétaire Exécutif pour accélérer ce processus.

22. Les Membres du Comité Technique se sont félicités des interventions des différentes délégations et ont invité les Représentants des deux pays observateurs à bien préparer les prochaines missions du Secrétaire Exécutif dans leurs pays respectifs.

23. A l'issue des échanges, les Membres du Comité Technique ont adopté le Compte Administratif 2015.

24. Monsieur Alexis TCHAKONTE, Contrôleur Financier, a présenté le Rapport Général de Vérification des Comptes de l'exercice 2015 de la COREP. Il a informé les Membres du Comité Technique que les lacunes relevées au cours des exercices antérieurs demeurent et qu'elles seront comblées par le « *Manuel de Procédure des opérations budgétaires et comptables* » en cas d'adoption par le Conseil des Ministres. Toutefois, il a précisé qu'il y a une amélioration significative dans le traitement des opérations financières. Après avoir émis des recommandations suite aux observations faites tout au long de ses travaux, il a certifié la régularité des opérations financières exécutées par le Secrétariat Exécutif au cours de l'exercice 2015.

25. Les Membres du Comité Technique ont adopté le rapport général de vérification des comptes de l'exercice 2015, tout en proposant l'adoption du « *Manuel de Procédure des opérations budgétaires et comptables* » lors de la IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP.

26. Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation, a présenté le Bilan de l'année 2015. Il ressort de cette présentation un faible taux d'exécution des activités du fait de l'insuffisance des ressources financières.

27. Les Membres du Comité Technique ont noté avec satisfaction la mise en œuvre du TCP/SFC/3501 (FAO-COREP) portant sur le renforcement de la collecte des données de pêche en Afrique Centrale.

28. Par ailleurs les Membres du Comité Technique ont été informés de ce que les travaux d'aménagement du siège de la COREP n'ont toujours pas été effectués en raison de la non libération de ses locaux par le Projet d'Appui au Secteur de la Pêche et de l'Aquaculture (PSPA). Ils ont souhaité la récupération de tout le bâtiment affecté au siège par la République Gabonaise.

29. Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA a également présenté le projet du ***programme de travail pour l'année 2016***. Les Membres du Comité Technique l'ont adopté, moyennant un réaménagement du document, sur base du canevas adopté par la réunion.

30. Le projet du ***budget de l'exercice 2016*** du Secrétariat Exécutif de la COREP a été présenté par Madame Flore WORA. Il est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 624.386.048 F CFA contre 576.936.779 Francs CFA en 2015, soit une augmentation de 8,22%. Au terme des échanges, les Membres du Comité Technique l'ont adopté. .

31. Monsieur Lionel KINADJIAN, chargé des pêches et de l'aquaculture au Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale, a fait une présentation sur l'adhésion aux instruments internationaux notamment sur l'accord FAO 2009 relatif aux Mesures de Ressort de l'Etat du Port (MREP) visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche INN. La présentation a mis en évidence les enjeux et les avantages de l'adhésion à cet accord pour lutter contre la pêche INN.

32. Les Membres du Comité Technique ont recommandé au Secrétariat Exécutif de la COREP d'explorer toutes les voies avec l'appui de la FAO pour encourager les Etats Membres à adhérer à l'accord de 2009 au regard des avantages sur les plans social, économique et environnemental pour la sous région.

33. Le projet d'ordre de jour et du programme de la IXème Session ordinaire du Conseil des Ministres a été présenté par le Secrétaire Exécutif de la COREP. Les Membres du Comité ont pris connaissance dudit projet qui sera finalisé lors de la treizième réunion du Comité Technique.

Fait à Yaoundé, 16 avril 2016.

Les Rapporteurs

Micheline SCHUMMER GNANDJI



Jesús-Angel ROPO BOABAILA



Le Président



Casimir KOFFI MULUMBA NKELENDIA

ANNEXES

1. Ordre du jour et Programme de la réunion

2. Projets d'actes :

- DECISION N° 001/DEC/COM/16 portant validation des comptes Exercice 2015 ;
- DECISION N° 002 /DEC/COM/16 portant adoption du rapport général de vérification des comptes de l'exercice 2015 ;
- DECISION N° 003 /DEC/COM/16 portant adoption du programme de travail du Secrétariat Exécutif de la COREP - exercice 2016 ;
- DECISION N° 004/DEC/COM/16 portant adoption du Budget du Secrétariat Exécutif – exercice 2016.

3. Allocutions

- Discours d'ouverture du Représentant du Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun ;
- Allocution du Représentant de la CEEAC ;
- Allocution du Président du Comité technique.

4. Motion de remerciements

5. Liste des participants

1. ORDRE DU JOUR et Programme de la réunion

1.1. Ordre du jour

- **Cérémonie d'ouverture de la réunion**
- **Présentation des participants**
- **Election du Bureau**
- **Adoption de l'ordre du jour et du programme de la réunion**
- **Présentation et examen du Compte Administratif 2015**
- **Présentation et examen du rapport du Contrôleur Financier**
- **Présentation et examen du Bilan de l'année 2015**
- **Présentation et examen du projet du Programme de travail de l'année 2016**
- **Présentation et examen du projet du Budget de l'exercice 2016**
- **Adhésion aux instruments internationaux**

- **Revue du projet de l'ordre du jour et du programme de la IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres.**
- **Divers**
- **Conclusions de la réunion**
- **Cérémonie de clôture de la réunion.**

1.2. Programme de la réunion

Accueil

1^{ère} JOURNÉE (JEUDI, 14 AVRIL 2016)

Enregistrement des participants (8h00-9h00)

Cérémonie d'ouverture (9 h00-10h00)

- Mot introductif du Secrétariat Exécutif
- Allocution du Président du Comité Technique
- Allocution du Représentant de la CEEAC
- Discours d'ouverture du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun ou de son Représentant.
- Cocktail

Début des travaux (10h00-13 h00)

- Présentation des participants
- Election du Bureau
- Adoption de l'ordre du jour et du programme de la réunion
- **Présentation des termes de référence de la réunion**
(par le Secrétariat Exécutif)
- **Examen et adoption du Compte Administratif de l'exercice 2015**
(par le Secrétariat Exécutif)
Débats
- **Présentation et adoption du rapport du Contrôleur Financier**
(par le Contrôleur Financier)
Débats

Pause Déjeuner (13 h00-14h30)

Reprise des travaux (14 h30-15h30)

- **Examen et adoption du Bilan de l'année 2015**
(par le Secrétariat Exécutif)
Débats
- **Examen et adoption du projet du Programme de travail de l'année 2016**
(par le Secrétariat Exécutif)
Débats

Pause café (15h30-16h00)

Reprise des travaux (16 h00-17h30)

- **Examen et adoption du projet du Programme de travail de l'année 2016 (suite et fin)**
(par le Secrétariat Exécutif)
Débats
- Annonces du Secrétariat

Suspension des travaux (17 h30)

2ÈME JOURNÉE (VENDREDI, 15 AVRIL 2016)

Reprise des travaux (9 h00-11h00)

- **Examen et adoption du projet du Budget de l'exercice 2016**
(par le Secrétariat Exécutif)
Débats

Pause café (11 h00-11h15)

Reprise des travaux (11 h15-12h45)

- **Adhésion aux instruments internationaux**
(par le Représentant de la FAO)

Débats
- **Revue du projet de l'ordre du jour et du programme de la IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres.**
(par le Secrétariat Exécutif)
- **Divers**

Pause Déjeuner (12 h45-14h30)

Reprise des travaux (14 h30-16h00)

- **Rédaction du rapport**
(par le Bureau de la Réunion)

Pause café (16 h00-16h30)

Reprise des travaux (16 h30-18h00)

- **Rédaction du rapport (suite)**
(par le Bureau de la Réunion)

Suspension des travaux (18 h00)

3ÈME JOURNÉE (SAMEDI, 16 AVRIL 2016)

Reprise des travaux (10 h00-12h00)

- **Examen et adoption du rapport de la 12^{ème} Réunion du Comité Technique**
- **Clôture de la 12^{ème} Réunion du Comité Technique**

2. PROJETS D'ACTES

**Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.**

**Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.**



**Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.**

**Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.**

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

DECISION N° 001/DEC/COM/16

portant validation des comptes

Exercice 2015

**LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHEES DU
GOLFE DE GUINEE (COREP)**

Vu la Convention révisée relative au Développement Régional des Pêches dans le Golfe de Guinée entrée en vigueur le 15 décembre 2010, notamment en ses articles 6, 7, 9, 12 et 13;

Vu les Règles 4, 9, 12 et 13 de gestion financière fixant les procédures et modalités de gestion des fonds par le Secrétariat Exécutif de la Commission ;

Se référant aux conclusions de la douzième Réunion du Comité Technique de la COREP tenue à Yaoundé en République du Cameroun, les 14, 15 et 16 avril 2016 ;

Sur proposition du Secrétaire Exécutif de la COREP ;

DECIDE :

Article premier : Sont adoptés, les comptes de l'exercice 2015 ainsi que leurs états explicatifs ayant été reconnus valides.

Article 2 : Les comptes de l'exercice 2015 sont constitués de la manière suivante :

a) –

- Etat des prévisions budgétaires :	576.936.779 F CFA
-------------------------------------	--------------------------

b) –

- Etat des réalisations budgétaires :	272.539.809 F CFA
---------------------------------------	--------------------------

c) –

- Etat des dépenses effectuées :	242.070.818 F CFA
----------------------------------	--------------------------

d) –

-Situation de trésorerie:	
* Banque:	61.709.093 F CFA
* Caisse	2.642.911 F CFA
	64.352.003 F CFA

Article 3 : Le Secrétaire Exécutif est autorisé de se servir de ces comptes de l'exercice 2015 ci-haut adoptés comme pièces de référence en toutes circonstances.

Fait à Libreville, le 16 avril 2016.

**Pour le Conseil des Ministres,
Le Président en exercice ;**

Pr Emile Christophe MOTA NDONGO

**Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.**

**Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.**



**Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.**

**Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.**

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

DECISION N° 002 /DEC/COM/16

PORTANT ADOPTION

**DU RAPPORT GENERAL DE VERIFICATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE 2015**

LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION REGIONALE
DES PECHEES DU GOLFE DE GUINEE
(COREP)

Vu la Convention révisée relative au Développement Régional des Pêches dans le Golfe de Guinée entrée en vigueur le 15 décembre 2010, notamment en son article 12;

Vu la Résolution du 29 janvier 2009 sur l'application des règles de gestion financière par le Secrétariat Exécutif de la COREP :

- Donnant mandat à la République du Cameroun de désigner un fonctionnaire qui sera mis à la disposition de la COREP pour assurer la certification des comptes de la COREP ;
- Rappelant au Secrétariat Exécutif le caractère obligatoire de l'application des principes de validation des comptes par le Président en exercice ainsi que de l'exécution annuelle du budget à la date du 30 avril de chaque année ;

Vu la Décision N° 00000090/D/MINF/CAB du 19 mai 2009 portant désignation d'un Contrôleur Financier chargé de la certification des comptes de la COREP ;

Vu les conclusions de la 12^{ème} Réunion du Comité Technique tenue à Yaoundé en République du Cameroun, du 14 au 16 avril 2016 ;

Après examen du rapport général de vérification des comptes de l'exercice 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est adopté le rapport général de vérification des comptes de l'exercice 2015, fait par le Contrôleur Financier le 20 février 2016.

Article 2 : La régularité des opérations financières exécutées par le Secrétariat Exécutif au cours de l'exercice 2015 est certifiée par le contrôle des opérations comptables.

Article 3 : Un solde positif de 64 352 003 F CFA est confirmé par les opérations budgétaires de l'exercice 2015.

Fait à Yaoundé, le 16 avril 2016.

Pour le Conseil des Ministres,

Le Président en exercice,

Pr Emile Christophe MOTA NDONGO

**Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.**

**Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.**



**Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.**

**Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guine.**

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

DECISION N° 003 /DEC/COM/16

PORTANT ADOPTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL

DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COREP

EXERCICE 2016

LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHEES DU GOLFE DE GUINEE (COREP)

Vu la Convention révisée relative au Développement Régional des Pêches dans le Golfe de Guinée entrée en vigueur le 15 décembre 2010, notamment en ses articles 2, 3, 6, 9 et 12;

Considérant que la mission de la COREP consiste à assister les Etats Membres en vue de protéger et de mettre en valeur, de façon durable, les ressources halieutiques ainsi qu'à promouvoir le développement de l'aquaculture, en vue de maximiser l'exploitation des potentialités des milieux aquatiques et de garantir le bien être du plus grand nombre des habitants ;

Se référant aux conclusions de la 12^{ème} Réunion du Comité Technique tenue à Yaoundé en République du Cameroun, du 14 au 16 avril 2016 ;

Sur proposition du Secrétaire Exécutif ;

DECIDE :

Article premier : Est adopté le Programme de Travail du Secrétariat Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée pour l'année 2016.

Article 2 : Le Programme de Travail, d'un coût de 456 622 416 francs CFA, s'articule autour des cinq (5) axes suivants :

- Réunions statutaires :	<i>157 000 000 F CFA</i>
- Rencontres régionales et internationales :	<i>42 700 000 F CFA</i>
- Suivi des conclusions des sessions du Conseil des Ministres et des réunions du Comité Technique :	<i>11 685 364 F CFA</i>
- Mise en œuvre du PAS :	<i>200 237 052 F CFA</i>
- Autres activités :	<i>45 000 000 F CFA</i>
TOTAL	<u>456 622 416 F CFA</u>

Article 3 : Le Secrétaire Exécutif est chargé de la notification formelle de la présente décision aux Etats Membres de la Commission ainsi que du suivi de son exécution.

Article 4 : La présente Décision est exécutoire à compter de la date de sa signature.

Fait à Yaoundé, le 16 avril 2016

Pour le Conseil des Ministres,

Le Président en exercice ;

Pr Emile Christophe MOTA NDONGO

**Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.**

**Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.**



**Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.**

**Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.**

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

DECISION N° 004 /DEC/COM/16

portant adoption du Budget

du Secrétariat Exécutif

Exercice 2016

**LE CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHEES DU
GOLFE DE GUINEE (COREP)**

Vu la Convention révisée relative au Développement Régional des Pêches dans le Golfe de Guinée entrée en vigueur le 15 décembre 2010, notamment en ses articles 2, 3, 6, 7, 9, 12 et 16;

Vu les Règles 2, 3, 4, 5 et 6 de gestion financière fixant la période de l'exercice financier à l'année civile ainsi que les modalités d'élaboration du projet de budget par le Secrétariat Exécutif de la Commission ;

Se référant aux conclusions de la douzième Réunion du Comité Technique de la COREP tenue à Yaoundé en République du Cameroun, les 14, 15 et 16 avril 2016 ;

Sur proposition du Secrétaire Exécutif de la COREP ;

DECIDE :

Article premier : Le Budget de la COREP pour l'exercice 2016 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de **624.386.048 F CFA**.

Article 2 : Les recettes sont constituées de la manière suivante :

- Report Exercice 2016	:	64 352 003 F CFA
- Contributions annuelles des Etats Membres	:	200 000 000 F CFA
- Arriérés des contributions des Etats Membres	:	285 034 045 F CFA
- Dotation budgétaire de la CEEAC	:	75 000 000 F CFA
TOTAL GENERAL	:	624 386 048 F CFA

Article 3 : Les dépenses sont arrêtées comme suit :

- Dépenses en capital	:	250 337 052 F CFA
- Dépenses de fonctionnement	:	103 965 000 F CFA
- Dépenses institutionnelles	:	157 000 000 F CFA
- Frais du personnel	:	111 083 996 F CFA
- Charges et pertes diverses	:	2 000 000 F CFA
TOTAL GENERAL	:	624 386 048 F CFA

Article 4 : Le Secrétaire Exécutif est chargé de l'exécution du présent budget, en tenant compte du rythme des versements des contributions.

Fait à Libreville, le 16 avril 2016

Pour le Conseil des Ministres,

Le Président en exercice ;

Pr Emile Christophe MOTA NDONGO

3. ALLOCUTIONS

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES

ET DES INDUSTRIES ANIMALES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES AND ANIMAL

INDUSTRIES

.....

**12^{ème} REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE LA COMMISSION
REGIONALE DES PECHEES DU GOLFE DE GUINEE (COREP)**

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DU REPRESENTANT DU MINISTRE
DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES**

Monsieur le Représentant de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale (CEEAC) ;

Monsieur le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l’Afrique Centrale ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) ;

Monsieur le Président du Comité Technique ;

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs ;

C’est pour moi un grand honneur de procéder ce matin, au nom du **Dr TAIGA**, Ministre de l’Elevage, des Pêches et des Industries Animales, à l’ouverture officielle de la 12^{ème} réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée.

Je voudrais, avant toute chose, vous souhaiter la bienvenue au Cameroun et un agréable séjour à Yaoundé.

Permettez-moi ensuite de remercier très sincèrement **S. E. Prof. Emile Christophe MOTA NDONGO**, Ministre de l’Agriculture, de la Pêche et de l’Elevage de la République Démocratique du Congo, Président du Conseil des Ministres et **Monsieur Emile ESSEMA**, Secrétaire Exécutif de la COREP pour le choix qu’ils ont bien voulu porter sur la ville de Yaoundé, capitale politique du Cameroun, pour abriter cette importante rencontre.

Qu’il me soit également permis de saluer la présence parmi nous du Représentant de la CEEAC et de saisir cette occasion pour adresser une fois de plus nos remerciements au Secrétaire Général de notre Commission Economique Régionale, pour avoir accepté de signer, le 17 septembre 2015,, avec la COREP l’Accord de liaison, donnant ainsi le bon exemple à suivre par les autres régions de notre Continent.

Je voudrais également saluer la présence dans cette salle de l’expert en pêche et aquaculture du Bureau Sous-régional de la FAO et exprimer notre gratitude à cette organisation pour tous les appuis qu’elle apporte à nos pays respectifs.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique,

Comme vous savez tous, le Comité Technique est l'organe consultatif et d'expertise du Conseil des Ministres. C'est à ce titre, qu'il tient deux sessions ordinaires par an à l'effet d'examiner les documents et les questions qui lui sont soumis par le Secrétariat Exécutif.

La présente session est essentiellement budgétaire. Elle va vous permettre de doter la COREP d'un programme de travail et d'un budget, outils indispensables pour garantir son bon fonctionnement au cours de l'exercice 2016.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique,

Comme il est de coutume, l'examen des projets de programme de travail et de budget pour l'exercice 2016 sera précédé par la présentation du Compte Administratif et du bilan de l'année 2015, ainsi que du rapport du Contrôleur Financier.

En outre, vous êtes appelés à statuer sur les projets d'ordre du jour et de programme de la 9^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres qui se tiendra dans les prochains mois.

Je vous exhorte par conséquent à examiner sans complaisance les documents qui vous ont été soumis par le Secrétariat Exécutif et à tenir compte des taux de réalisation des recettes et des dépenses enregistrés en 2015 pour permettre à l'Institution de disposer d'un programme de travail et d'un budget réalistes et réalisables.

Je voudrais enfin souhaiter plein succès à vos travaux et déclarer ouverte, la 12^{ème} réunion du Comité Technique de la COREP.

Vive la Coopération Sous-régionale, Régionale et Internationale.

Vive le Cameroun et son illustre Chef, Son Excellence Monsieur Paul BIYA.

Je vous remercie pour votre bien aimable attention.

**INTERVENTION A LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA 12^{ème}
REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE LA COREP**

Monsieur le Représentant du Ministre en charge de la Pêche,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COREP,

Monsieur le Président du Comité Technique de la COREP,

Monsieur le Représentant du Bureau Régional de la FAO

Distingués représentants des Etats membres,

Mesdames et Messieurs,

- 1- L'honneur m'échoit en ce jour de prendre la parole devant cette auguste assemblée pour vous exprimer, au nom de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC),
- 2- Les sincères remerciements de Son Excellence l'Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI, son Secrétaire Général aux instances de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), notamment son Secrétariat Exécutif et son Comité Technique pour l'avoir associé aux assises de la 12^e réunion du Comité Technique COREP et les actions qu'il déploie quotidiennement pour l'amélioration de la coordination de gouvernance du secteur pêche et aquaculture en Afrique Centrale.
- 3- Un peu plus de six mois après la signature de l'Accord de liaison entre la CEEAC et la COREP intervenu le 17 septembre 2015 qui porte sur l'arrimage institutionnel de la COREP à la CEEAC, nous ne pouvons que nous réjouir de la formalisation de nos liens.
- 4- C'est l'occasion pour renouveler notre profonde gratitude à l'UA- BIRA qui a initié ce processus. L'établissement de ces liens doit permettre de renforcer le rôle de la COREP dans le processus de l'intégration régionale tel que voulu par les Chefs d'Etats et de Gouvernements des pays membres de la CEEAC.
- 5- Notre propos à cette session d'ouverture du 12^e Comité Technique de la COREP portera sur une interpellation aux hauts responsables et experts des administrations en charge de la pêche des pays membres a réfléchir davantage sur le renforcement de la coopération régionales afin de renforcer le rôle de la COREP dans

le dispositif sous régional d'intégration économique et de gestion durables des ressources halieutiques.

- 6- Un autre défi, sur lequel la COREP est attendu, c'est celui de son élargissement à l'ensemble des onze (11) Etats membres de la CEEAC. En effet, bien que ne couvrant pas encore l'ensemble des onze (11) Etats membres de la CEEAC, la COREP a été rattachée à la CEEAC comme institution spécialisée pour la mise en œuvre sectorielle de la politique régionale en matière de pêche et d'aquaculture. C'est un challenge important auquel tient le Secrétaire General de la CEEAC qui a invité la COREP à couvrir l'ensemble des Etats membres lors de la signature de 'Accord de liaison.
- 7- Signalons également que la CEEAC a inscrit le secteur pêche dans les secteurs prioritaires de coopération avec l'Agence du NEPAD. Par ce rattachement institutionnel, la recherche des financements et la mise en œuvre des activités dans le secteur pêche sont le fait d'une collaboration quasi journalière entre la CEEAC et la COREP.
- 8- Le rôle de la CEEAC vis-à-vis de la COREP, s'appréhende ainsi par un contrôle de cohérence, de légalité, de pertinence des actions proposées et un suivi financier des ressources affectées par les bailleurs de fonds au bénéfice de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles de l'Afrique Centrale.
- 9- La convergence des objectifs de deux institutions COREP et CEEAC et l'indéniable opportunité de leur arrimage s'accompagneront désormais d'un mécanisme crédible de liaison d'un système efficace de collaboration visant un ciblage et une responsabilisation des organes sur les différents aspects du champ de coopération.
- 10- Je formule ainsi les vœux que l'arrimage de la COREP à la CEEAC rende la coopération régionale dans secteur pêche et aquaculture encore plus dynamique dans notre sous-région.
- 11- C'est sur ces mots d'espoir, que je souhaite plein succès aux travaux de la douzième réunion du Comité Technique de la COREP.

Vive la coopération sous régionale

Je vous remercie.

12^{ème} REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE LA COREP

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU COMITE TECHNIQUE

- Excellence Monsieur le Représentant du Ministre de l’Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun ;
- Monsieur le Représentant de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale ;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;
- Mesdames et Messieurs Membres du Comité Technique de la COREP ;
- Distingués invités, à vos titres et qualités.

L’honneur m’échoit de prendre la parole à l’ouverture de cette 12^{ème} réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée. Une session ordinaire qui se tient conformément aux dispositions statutaires qui régissent la Commission Régionale du Golfe de Guinée, en sigle « COREP ».

Excellence Monsieur le Ministre,

Je voudrais d’abord m’acquitter d’un devoir, celui de transmettre au Gouvernement de la République du Cameroun la gratitude de son Excellence Monsieur le Ministre de l’Agriculture, de la Pêche et de l’Elevage de la République Démocratique du Congo, en sa qualité de Président en exercice du Conseil des Ministres de la Commission Régionale du Golfe de Guinée, d’avoir accepté d’abriter ces assises.

Mesdames et Messieurs Membres du Comité Technique,

A vous aussi, le Président en Exercice du Conseil des Ministres transmet les salutations et vous félicite vivement d’avoir bien voulu répondre à l’invitation de la 12^{ème} réunion ordinaire et de participer personnellement aux travaux en dépit de vos multiples sollicitations.

Mesdames et Messieurs,

Les travaux de la présente session s'inscrivent dans le cadre des prérogatives du Comité Technique de la COREP, qui est l'organe consultatif et d'expertise du Conseil des Ministres.

Notre présence à ces travaux concrétise à suffisance la volonté qui anime nos Gouvernements respectifs pour la mise en œuvre, au bénéfice de la sous-région, d'un cadre de gestion efficace en matière de pêche et d'aquaculture.

La première réunion annuelle est destinée essentiellement à l'examen et à l'adoption du budget ainsi que l'approbation du programme des activités de notre Institution.

Le Secrétariat Exécutif ayant élaboré le travail avec les compétences et de la manière la plus dévouée que nous lui connaissons, il nous revient d'opérer, si nécessité y a, des réajustements et de fournir des enrichissements pertinents de manière à mettre en œuvre un plan d'activités cohérent et optimal.

Pour clore mon propos, qui se veut bref au regard de caractère ordinaire des travaux, je voudrais exprimer à tous les collègues participants le souhait de mener des discussions fructueuses en vue de l'amélioration du cadre institutionnel et de donner à ce dernier les capacités nécessaires à la gestion et au développement durable du secteur des pêches dans la sous-région.

Je vous remercie de votre aimable attention.

4.MOTION DE REMERCIEMENTS

Nous, Membres du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), participants à la Douzième Réunion du Comité Technique, tenue du 14 au 16 avril 2016 à TOU'NGOU Hôtel de Yaoundé en République du Cameroun, exprimons nos sentiments de profonde gratitude à l'endroit de Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République, du Gouvernement ainsi que du Peuple Camerounais pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Yaoundé ainsi que pour les conditions de travail mises à notre disposition et qui ont permis le bon déroulement de notre réunion.

Fait à Yaoundé, le 16 avril 2016

LES PARTICIPANTS

5. Liste des participants

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Pays/ Structure	Contact (Tél, Email)
1	Casimir KOFFI MULUMBA	Chef de Division Contrôle Pêche RD CONGO	Tél : (00243) 815 092 719/ 840 923 430 E-mail : casykoffi@yahoo.fr
2	Émile ESSEMA	Secrétaire Exécutif/ COREP	Tel: 00 241 07 06 23 64 Email: essemile@yahoo.fr
3	Aurélien MOFOUMA	Expert Pêche CEEAC	Tél : (00241) 04 65 01 65 E-mail : mofouma@gmail.com
4	Yvon MBUYI KABIMBA	Conseiller Pêche RD Congo	Tel: (00243) 994 541 568 Email: yvon.mbuyi@gmail.com
5	Micheline SCHUMMER GNANDJI	Directeur General des Pêches et de l'Aquaculture GABON	Tél : (00241) 06 61 00 33 E-mail : schmiche@yahoo.fr
6	Jean Yvon ELANGMANE	Directeur Surveillance GABON	Tél: (00241) 02 92 80 63 / 05 41 55 19 Email : elangmanepaterne@yahoo.fr
7	Andrés NDONG MICHA	Directeur Général de la Pêche Artisanale et de l'Aquaculture/ GUINEE EQUATORIALE	Tél : (00240) 222 27 42 15 E-mail : andresndongmicha@yahoo.es
8	Jesús-Ángel ROPO BOABAILA	Directeur National en Projet Pêche/ GUINEE EQUATORIALE	Tél : (00240) 222 25 21 85 E-mail : angelboabaila@yahoo.com
9	D ^r CARVALHO do RIO Manuel Jorge	Directeur Exécutif de l'OGN MARAPA SAO TOME E PRINCIPE	Tél : (00239) 990 60 82 E-mail : jorgecarvrio@hotmail.com
10	Graciano do ESPIRITO COSTA	Chef de Département des Pêches SAO TOME E PRINCIPE	Tél : (00239) 990 59 09 E-mail : costaesprito7@yahoo.com.br
11	Flore WORA	Administrateur / COREP	Tel : (00241) 07 91 52 63 Email : wora.flore@yahoo.fr
12	Emmanuel SABUNI KASEREKA	Administrateur / COREP	Tel : (00241) 07 38 34 01/ 05 86 26 12 Email : issaske@yahoo.fr
13	Luyeye NKOSI	Directeur Général Institut des Pêches Artisanales ANGOLA	Tél : (00244) 923 508 201 Email : luyeyenkosi60@hotmail.com
14	Dr. Emma BELAL	Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques / CAMEROUN	Tél : (00237) 699 595 689 / 222 310 772 E-mail : belalemma@yahoo.fr
15	Dr. Salvador NGOANDE	Secrétaire Exécutif CDPM/ CAMEROUN	Tel : (00237) 699 990 472 Email : salvadorngoande@yahoo.fr

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Pays/ Structure	Contact (Tél, Email)
16	Jean Pierre YOBARD MPOUSSA	Directeur Général de la Pêche Maritime/ CONGO	Tél : (00242) 06 954 9681 E-mail : yobard.jp@gmail.com
17	Daniel AMBOULOU	Conseiller à l'Aquaculture CONGO	Tél : (00242) 06 676 2359 E-mail : dany_amboulou@yahoo.fr dany.amboulou@gmail.com
18	Alexis TCHAKONTE	Contrôleur Financier	Tel : (00237) 677 362 856 Email : tchakontealexis@yahoo.fr
19	Lionel KINADJIAN	Chargé des Pêches et de l'Aquaculture FAO / SFC	Tél: (00241) 04 38 23 10 Email : lionel.kinadjian@fao.org
20	Solange MOUNGONGA	Secrétaire Comptable/ COREP	Tel : 00 241 07 84 62 41 Email : solangelydiem@yahoo.fr
21	Siomara VIEGAS épse. Le ROUX	Interprète FLATELA	Tél : (00239) 991 3126 Email : siomara.viegas@flatela.com
22	Elie BADAÏ	Agent MINEPIA CAMEROUN	Tél : (00237) 6746 643 553/ 699 088 567 Email : badaifils@yahoo.fr
23	Bernadette AYITO NZE	Assistante d'Administration COREP	Tél : (00241 07 90 28 02/ 06 62 21 58 E-mail : b.ayito@corep-se.org